



Mobilisations lycéennes en Seine-Saint-Denis :

Face aux revendications légitimes des lycéennes, l'escalade répressive doit cesser

Depuis plusieurs semaines de mobilisation, les remontées des personnels d'éducation, des parents, des associations et des équipes syndicales font état d'une multiplication des interventions policières, des interpellations et des placements en garde à vue de lycéennes et de lycéens mobilisé-es dans plusieurs villes de Seine-Saint-Denis.

Des interpellations et des gardes à vue – ainsi que des conditions particulièrement dégradantes et humiliantes de détention pour certain-es élèves - nous sont signalées au Raincy, à Gagny, à Aubervilliers, à Bondy ainsi qu'à Pantin. Des tensions et des arrestations sont également rapportées à Saint Denis, Bagnolet, Montreuil, Noisy le Grand et à Épinay-sur-Seine. Nous avons aussi été alerté-es sur des déferrements de jeunes – pour la plupart mineur-es - au tribunal de Bobigny.

À La Courneuve, une intersyndicale d'établissement rapporte que cinq élèves ont été placé-es en garde à vue en moins de deux semaines. À deux reprises, des élèves ont été interpellé-es sur le chemin du lycée. Une lycéenne a également été interpellée à son domicile, après un blocus, puis placée en garde à vue.

A Saint-Denis, un lycéen a été convoqué dans le bureau du chef d'établissement de son lycée pour y subir une arrestation violente par la BAC, dont les membres s'en sont pris physiquement aux personnels éducatifs présent-es.

À Saint-Denis également, un élève de lycée professionnel a été interpellé à Paris lors d'une manifestation et aurait subi des violences policières. Déféré en comparution immédiate, ce jeune, titulaire d'une carte de séjour italienne, suscite de vives inquiétudes quant aux conséquences de ces procédures sur sa situation administrative.

A Aubervilliers, la répression est particulièrement marquée contre les élèves du lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud. De nombreux élèves ont été interpellé-es et placé-es en garde à vue de quelques heures à 48h. Certain-es ont subi des violences policières. 3 élèves mineur-es ont été déférés au tribunal de Bobigny. La direction et d'autres personnels de l'établissement ont porté plainte contre des élèves mineur-es et quatre d'entre elles et eux passeront en conseil de discipline. Autre façon de les réprimer.

A Bondy, des lycéens ont été tabassés lors de leur garde-à-vue.

A Noisy-le-Grand, un lycéen a été gazé au visage à en faire une crise d'épilepsie puis a été trainé dans des escaliers.

Ce sont plusieurs centaines d'élèves qui se trouvent confronté·es à des arrestations et méthodes de maintien de l'ordre particulièrement violentes alors même qu'ils et elles ne font que revendiquer des conditions d'études dignes.

Nous dénonçons ces méthodes d'intimidation et cette escalade répressive : interpellations sur le trajet du lycée, arrestations à domicile, multiplication des gardes à vue, propos racistes, sexistes et discriminatoires. Ces pratiques installent un climat de peur parmi les jeunes, leurs familles et les personnels de l'éducation. A l'inverse de tout dialogue, elles cherchent à dissuader les lycéennes et les lycéens de se mobiliser, ce qui est un de leurs droits les plus fondamentaux.

La jeunesse des quartiers populaires est pleinement légitime à revendiquer l'égalité, le respect et des moyens pour l'école à la hauteur de ses besoins. Confrontée aux inégalités sociales, territoriales et scolaires, elle a toute sa place dans le débat public. Réclamer de meilleures conditions d'études et un égal accès à l'éducation est un combat juste, qui engage l'avenir de toutes et tous.

Cette jeunesse doit être écoutée et soutenue. Elle ne saurait être traitée comme une menace pour la société/pour l'ordre public lorsqu'elle s'organise pour défendre ses droits. Nous refusons que la répression et les violences policières tiennent lieu de réponse aux revendications sociales et scolaires dans les quartiers populaires.

Nous demandons :

- la fin des intimidations et des interventions policières à l'encontre des élèves ;
- la libération des lycéennes et des lycéens encore retenu·es en raison de leur participation aux mobilisations ;
- le respect des droits de tou·tes les jeunes interpellé·es ;
- des réponses concrètes aux revendications des élèves pour l'égalité et de meilleures conditions d'études ;
- la fin des pratiques violentes, illégales et discriminatoires des représentant·es des forces de l'ordre à l'encontre des élèves ;

Après une audience de l'intersyndicale éducation la semaine dernière, pour alerter sur les violences policières que subissent les élèves, un courrier d'interpellation des unions départementales et associations des droits de l'homme exigeant la fin de la criminalisation du mouvement lycéen a été adressé au préfet de la Seine-Saint-Denis. Nous attendons une réponse rapide des pouvoirs publics.

Nous réaffirmons notre soutien plein et entier aux revendications légitimes du mouvement lycéen et notre solidarité avec les jeunes interpellé·es, leurs familles et les équipes éducatives.